

## **Guide d'utilisation**

www.plateformesolutionsclimat.org

Plateforme web, vitrine des innovations climat, le Hub des Solutions Climat présente des contenus inédits sur des technologies, procédés, démarches et services autour des enjeux climatiques. Il a été lancé en janvier 2015 dans le cadre du dispositif Solutions COP21 et a vocation à devenir la première source d'information de référence sur les enjeux et solutions climat. L'objectif de cette plateforme est de mettre en avant <u>des solutions concrètes qui doivent répondre à trois critères :</u>

- être effectivement mises en œuvre,
- avoir des effets positifs induits en matière environnementale et des co-bénéfices sociaux et économiques,
- pouvoir être répliquées ou dupliquées dans d'autres contextes.

#### Questions auxquelles répond ce document

Comment suivre l'actualité des Solutions publiées ?	
Plusieurs modes de lecture 2	2
Le profil visiteur	,
Le profil visiteur/abonné	,
Comment mettre en ligne des Solutions ?	,
Le parcours contributeur	,
Les étapes de création de votre profil administrateur3	6
Etape 1. Créer votre compte contributeur 3	\$
Etape 2. Référencer votre organisation sur le Hub des solutions climat	ł
Etape 3. Publier une solution climat6	;
Etape 4 : Publier une Solution climat en anglais7	,
Quelle est la charte éditoriale à respecter ?7	,
Quelles sont les validations, les délais avant mise en ligne, puis vérification ?	,
Quel est le délai de création d'un compte-administrateur ? 8	,
Quel est le délai de publication d'une solution ? 8	,
Quel est le mécanisme de relecture des fiches solutions ? 8	,
Questions diverses	,
Quel est le tarif ?	1
Comment puis-je faire pour que ma solution s'affiche sur la page d'accueil ?	1
Vous rencontrez des difficultés pour recevoir vos alertes d'abonnements Solutions COP21 ? 9	)
Contact pour la partie administration du Hub et Charte d'engagement	)





## Comment suivre l'actualité des Solutions publiées ?

### Plusieurs modes de lecture

#### Le profil visiteur

Les internautes peuvent accéder librement à l'ensemble des contenus du site sans inscription et identification : actualités Solutions Cop 21, actualités climat, actualités partenaires et solutions climat.

#### Le profil visiteur/abonné

Les visiteurs peuvent s'abonner aux contenus du site en s'inscrivant au Hub des solutions climat : actualités Solutions Cop 21, actualités climat, actualités partenaires et solutions climat.

Pour s'inscrire au Hub des Solutions climat en tant que visiteur, il suffit de renseigner votre email dans le champ "Nouveau ?" en cliquant sur "Inscription / Connexion" dans l'en-tête du site

PRÉSENTATION	ACTUALITÉS SOLUTIONS	COP21 CONTACTS	INSCRIPTION / C	CONNEXION 💧
	NOUVEAU ? INSCRIPTION AVEC VOTRE EMAIL			
	Votre email		INSCRIPTION	

Une fois que vous avez cliqué sur le bouton inscription, vous recevrez un mail de confirmation. Votre inscription sera définitivement enregistrée en cliquant sur le lien de validation.

Pour s'abonner aux contenus du hub des solutions climat, identifiez-vous pour accéder à votre compte qui se trouve dans l'en-tête du site :

- Finaliser votre inscription en renseignant les champs vides de votre profil.
- Trouver la solution qui vous intéresse en utilisant le moteur de recherche et/ou la recherche avancée
- S'abonner à la thématique et/ou au contributeur de votre choix en cliquant sur les boutons associés : STABONNER AU THÈME

S'ABONNER AU CONTRIBUTEUR

- Recevez directement dans votre boite mail les nouvelles solutions climat associées à votre choix d'abonnement (Thèmes et/ou contributeurs)
- Lire l'intégralité de la nouvelle solution climat publiée sur le Hub.
- Gérer vos abonnements dans votre espace « Mon compte » / Mes abonnements
- S'abonnez également aux Actualités Solutions Cop 21 et actualités partenaires (à venir)





## Comment mettre en ligne des Solutions ?

Les solutions climat présentées sur le site sont publiées directement par les organisations qui en font la demande : collectivités territoriales, entreprises, institutions publiques et associations/ONG...

### Le parcours contributeur



## Les étapes de création de votre profil administrateur

#### Etape 1. Créer votre compte contributeur

#### Inscrivez-vous

• Renseigner votre email dans le champ « **NOUVEAU ?** » en cliquant sur "**Inscription / Connexion**" dans l'en-tête du site.

- Cliquer sur le bouton « INSCRIPTION » pour enregistrer votre inscription
- Valider votre inscription en cliquant sur le lien de validation reçu dans votre e-mail de confirmation

PRÉSENTATION	ACTUALITÉS SOLUTIO	NS COP21	CONTACTS 🕁	INSCRIPTION / CONNEXION	FR EN
IDENTIFICATION					
Votre email		Mot de passe		CONN	IEXION
NOUVEAU ? INSCRIPTION	AVEC VOTRE EMAIL				
Votre email				INSCR	IPTION



### Identifiez-vous

- Finaliser votre inscription en renseignant les champs vides de votre profil.
- VALIDER vos informations

*Civilité	O Mme 💿 M.		Téléphone		
Email	fmasse@hopscotch.fr		Mobile		
Nom	Massé		Mot de passe		
Prénom	François		Confirmation		
Nationalité	Française	~	Langue	Française	~
Champs obligatoires				VALIDE	R

## Etape 2. Référencer votre organisation sur le Hub des solutions climat

- Connectez-vous et rendez-vous dans l'espace « Mon profil » de votre compte
- Cliquer sur « DEVENIR CONTRIBUTEUR »

Publiez vos solutions DEVENIR CONTRIBUTEUR
--

### Votre organisation est déjà référencée sur le Hub?

• Renseigner votre fonction et sélectionner votre organisation à l'aide du menu déroulant « Mon organisation »

• Cliquer sur le bouton « VALIDER » pour enregistrer la demande de rattachement à votre organisation

Fonction Mon organisation	Nouvelle organisation ABB ADEME AFD Agence du Don en Nature Agence Parisienne du climat Amundi valeurs durables Anacej Avril Bioviva Développement Durable Bleu-Blanc-Coeur Bouygues immobilier	
Comment publier des solutions ?	Bpifrance Carrefour CDP Climate-KIC Club des Voitures Ecologiques	
Etape 1: Inscription • Renseigner votre email dans le champ • NOUVEAU = en cliquant s • Cliquer sur le bouton = INSCRIPTION = pour enregistrer votre inscr • Valider votre inscription en cliquant sur le lien de validation reçu d • Finaliser votre inscription en renseignant les champs vides de votr	COE Conseil général de l'Essonne Conseil régional des Pays de la Loire Crédit Agricole Pyrénées Gascogne Crédit Agricole SA Démographie Responsable	e.
Etape 2 : Référencer votre organisation sur le Hub c • Connectez-vous et aller dans votre espace « Mon compte », • Cliquer sur « DEVENIR CONTRIBUTEUR »	EDF Egis FEDUCO France Energi Eolienne	
2.1 : Votre organisation est déjà référencer sur le H	GENERALI	~



• L'administrateur de votre organisation est alors notifié de votre demande de rattachement et pourra accepter votre requête à sa prochaine connexion.

• Si l'administrateur de votre organisation n'a pas accepté votre demande de rattachement, prenez contact avec lui.

#### Vous êtes une nouvelle organisation?

• Renseigner votre fonction et sélectionner « **Nouvelle organisation** » à l'aide du menu déroulant « Mon organisation »

• Cliquer sur le bouton « VALIDER » pour enregistrer la demande de référencement de votre organisation

Fonction		
Mon organisation	Nouvelle organisation	
Ť.	VALIDER	

L'équipe du Hub des Solution COP21 est alors notifié de votre demande de référencement et prendra contact avec vous dans les 48h.

Si vous n'avez pas de nouvelles 48h après votre demande de référencement prenez contact auprès de : <u>vamaral@lepublicsysteme.fr</u>.

#### *Créer le profil administrateur de votre organisation (pour les nouvelles organisations)*

#### Chaque organisation doit désigner un administrateur unique pour :

- gérer le compte de son organisation
- accepter le rattachement des contributeurs à l'organisation
- valider la solution climat publiée au nom de l'organisation

L'administrateur de l'organisation est garant de l'intégrité des solutions publiées et du respect de la <u>charte d'engagements Solutions COP21</u> pour l'ensemble des contributeurs de son organisation.

#### Une fois que vous avez effectué les démarches administratives avec Solutions Cop 21

Envoyez les informations de votre profil administrateur à plateformesolutionsclimat@solutionscop21.org :

- Nom de l'organisation
- Logo de l'organisation
- Effectifs
- Url du site web
- Nationalité (siège)
- Type d'acteur
- Secteur d'activité
- Nom, prénom, fonction, mail, tél. de l'administrateur



Si votre profil administrateur n'est pas opérationnel 48h après votre demande, prenez contact auprès de plateformesolutionsclimat@solutionscop21.org.

#### **Etape 3. Publier une solution climat**

- Connectez-vous et rendez-vous dans l'espace « Mes Solutions » de votre compte
- Cliquer sur « AJOUTER » une solution

ACCURIS. MORY PROPEL	MET AUCININEMENTS MES SOLUTIONS MON ORGANISATION	
jouter une solution	AJOUTER	
jouter une solution Date	AJOUTER	Vues

Lire la mini-charte éditoriale pour vous aider à remplir le formulaire de la solution climat
Remplir et cocher tous les champs et cases vides du formulaire solution

		MES SOLUTIONS		
	Charte éditoriale			
	Afin de mettre en va -> de publier une so -> de veiller à insére -> de rédiger un titr -> d'associer les mo -> de vous assurer o	leur votre solution et optimiser sa visi lution de 2500 signes maximum r un visuel qui illustre votre solution (3 e accrocheur, un chapeau et plusieurs s-clés qui doivent refléter l'objet de vo ue la mise en page donne à vos lecteu	bilité, nous vous conseillons : 110 x 65) et non votre entreprise (les logo paragraphes introduits par des sous-titre s solutions rs 'lenvie de diffuser votre solution !	s ne seront pas acceptés) HS
	Pour vous assurer d solutions. Vous vous posez des	e répondre aux conditions de publica questions sur la mise en ligne des so	tion d'une solution, accédez à la charte d utions, consultez notre charte de publical	d'engagement du Hub des tion.
				100
	ELA SOLUTION			
ITITULÉ D	E LA SOLUTION			
TITULÉ O RIMÈTRI	E LA SOLUTION			
TITULÉ D RIMÈTRI Internat	E LA SOLUTION	uropéen 🚫 Régional 🚫 Local (pré	ciser le lieu)	
TITULÉ D RIMÈTRE Internat	E LA SOLUTION	uropéen 🔘 Régional 🚫 Local (pré	ciser le lieu)	
ÉRIMÈTRE ÉRIMÈTRE ) Internat ATE DE LA éalisation	E LA SOLUTION	uropéen 🔘 Régional 🔘 Local (pré ION Ile date 7)	ciser le lieu)	
ERIMÈTRE ERIMÈTRE ) Internat ATE DE LJ Salisation rojet en co	E LA SOLUTION	uropéen () Régional () Local (pré ION Ile date 7) mentation (lancée à quelle date ?)	ciser le lieu)	
ERIMÈTRE ERIMÈTRE ) Internat ATE DE LA Salisation rojet en co	E LA SOLUTION	uropéen () Régional () Local (pré ION Ile date 7) mentation (lancée à quelle date 7) AVERS LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUEL	ciser le lieu)	
ERIMÈTRE ERIMÈTRE ) Internat NATE DE LA Géalisation rojet en co ROTECTIO	E LA SOLUTION	uropéen () Régional () Local (pré ION Ile date 7) mentation (lancée à quelle date 7) AVERS LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUEL () Dessin et modèle (créations ornementales)	ciser le lieu)	Droit d'auteur (œuvres littéraires, graphiques, logiciels)



• Accepter les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) et la charte d'engagements en cochant la case correspondante

<ul> <li>Cliquer sur le bouton « VALIDER »</li> </ul>	pour enregistrer votre Solution climat
---	--

J'ai pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation du hub des Solutions Climat, et la solution Solutions COP21	i que je soumets respecte la Charte d'engagements
	VALIDER

L'administrateur de votre organisation est alors notifié de votre publication et pourra accepter votre Solution climat à sa prochaine connexion.

Si l'administrateur de votre organisation n'a pas accepté votre publication, prenez contact avec lui.

#### Les solutions climat publiées par les contributeurs sont :

- 1. validées par l'administrateur de votre organisation
- 2. soumises au modérateur Solutions COP21 avant publication.

Le modérateur Solutions COP21 prendra contact avec vous si votre solution ne respecte pas la charte d'engagement et/ou la charte éditoriale.

Si votre solution n'est pas en ligne dans les 72h après la validation de votre formulaire prenez contact avec le modérateur Solutions COP21 : <u>akozak@solutionscop21.org</u>

#### **Etape 4 : Publier une Solution climat en anglais**

- Connectez-vous à la version anglaise : <u>http://www.climatesolutionsplatform.org/</u>
- Identifiez-vous avec les mêmes login et mot de passe de votre compte français et rendezvous dans la rubrique « My Solutions » de votre compte
- Cliquez sur « Add a solution » et remplir le formulaire (voir étape 4)

N.B. : Votre compte (« login » et « mot de passe ») administrateur et/ou contributeur est unique pour les 2 versions FR et EN du Hub. Néanmoins les solutions sont dissociées d'une version à l'autre si bien que vous retrouverez uniquement les versions anglaises de vos solutions dans votre compte anglais et uniquement les solutions françaises dans votre compte français.

#### Quelle est la charte éditoriale à respecter ?

Les solutions climat doivent décrire une solution concrète et opérée qui répond à un des usages dans lequel il est associé.

#### Important :

→ Si vous souhaitez publier plusieurs Solutions veillez à étaler vos publications sur la durée

 $\rightarrow$  La durée de lecture sur ordinateur ne dépasse pas l'attention que nous pouvons avoir sur papier. Pensez-y !





## Les règles à respecter pour une validation de la mise en ligne de votre solution par l'équipe Solutions COP21 :

- publier une solution de 2500 signes maximum
- veiller à insérer un visuel qui illustre votre solution (310 x 65) et non votre organisme/entreprise (les logos ne seront pas acceptés)
- compléter votre solution avec des médias vidéos et des visuels
- associer les mots-clés qui doivent refléter l'objet de votre solution

Un titre accrocheur doit décrire la solution et non l'organisation / l'entreprise / le nom d'un produit. → exemple : Des voitures électriques au service de la mobilité rurale / Des frigos écoresponsables dans les supermarchés / Donner une seconde vie aux invendus des entreprises

La solution doit suivre un plan de rédaction simple et compréhensible d'une audience grand public .

- Chapeau Qui Que Quoi Où Comment
- Partie 1 : contexte diagnostic
- Partie 2 : description de la solution
- Partie 3 : résultats et projection

Veillez à donner des titres à chacune des parties, à surligner les phrases importantes : aidez votre lecteur à comprendre rapidement votre solution et surtout lui donner envie de la partager.

## Quelles sont les validations, les délais avant mise en ligne, puis vérification ?

### Quel est le délai de création d'un compte-administrateur ?

Le délai de création d'un compte-administrateur est de 48h (hors jours fériés) après avoir transmis les renseignements nécessaires à la création du compte-administrateur de votre organisation, notamment le contact de la personne qui sera en charge de valider toutes les solutions publiées au nom de l'organisation.

## Quel est le délai de publication d'une solution ?

Une fois que vous avez soumis votre solution, l'administrateur de votre organisation valide (ou amende) votre solution.

Dès que votre solution est validée par votre organisation, le délai de publication est de 72h (hors jours fériés). L'équipe de Solutions COP21 s'engage à la publier dans les 72h si elle est conforme à la <u>charte d'engagements Solutions COP21</u> et à la charte éditoriale.

## Quel est le mécanisme de relecture des fiches solutions ?

Après cette phase décrite ci-dessus de premier examen de la conformité votre solution à la charte éditoriale, et afin de veiller au sérieux des fiches solutions publiées sur le Hub, Solutions COP21 a mis en place un Comité de relecture indépendant, dont le rôle est d'assurer la relecture des solutions climat publiées sur le Hub des solutions Climat.

Une fois la solution publiée sur le Hub, le Comité assure la relecture de celle-ci dans les 20 jours suivants.





- En cas d'avis "favorable", la fiche solution reste publiée sur le Hub.
- En cas d'avis "défavorable", une demande de compléments d'information est envoyée à l'organisation porteuse de la solution. Si les compléments d'informations envoyés sont suffisants pour répondre aux interrogations du Comité, la solution reste publiée sur le Hub. Si les compléments d'information envoyés sont insuffisants pour répondre aux interrogations du Comité, la solution est retirée du Hub.

#### **Questions diverses**

#### Quel est le tarif ?

#### Votre organisation est une collectivité ou une Association-ONG

Votre organisation est créditée de 10 solutions offertes (bilingues en français et en anglais).

## Votre organisation est partenaire de Solutions COP21 ou membre du Club France Développement durable

Votre organisation est créditée de 10 solutions bilingues (français et anglais) offertes dans le cadre du partenariat. Au-delà, il sera facturé 100 €/HT pour chaque publication d'une nouvelle solution.

## Votre organisation est contributrice d'un pavillon au Grand Palais ou bénéficie d'un partenariat associé de Solutions COP21

Votre organisation est créditée d'une ou plusieurs solutions bilingues (français et anglais) offertes dans le cadre du partenariat associé. Au-delà, il sera facturé 100 €/HT pour chaque publication d'une nouvelle solution.

## Votre organisation est une entreprise ou un acteur du secteur marchand, qui n'est pas partenaire de Solutions COP21

Le tarif de publication d'une solution (bilingue en français et en anglais) est de 100€/HT. Vous pouvez publier autant de solutions que vous le souhaitez.

## Comment puis-je faire pour que ma solution s'affiche sur la page d'accueil ?

Le référencement des solutions au sein du hub des solutions climat fonctionne de la manière suivante : un avantage est donné aux solutions les plus populaires, c'est-à-dire celles qui bénéficient du plus grand nombre de vues et de clics (partages twitter, like Facebook...).

# Vous rencontrez des difficultés pour recevoir vos alertes d'abonnements Solutions COP21 ?

Assurez-vous que l'adresse <u>plateformesolutionsclimat@solutionscop21.org</u> figure dans votre liste blanche d'emails autorisés. Si le problème persiste, contactez votre responsable informatique.





## Contact pour la partie administration du Hub

Contact pour le référencement des nouvelles organisations, l'ouverture de compte et la facturation des solutions climat sur Hub :

 Virginie Amaral vamaral@lepublicsysteme.fr

Contact pour la modération des solutions climat sur le Hub des Solutions climat :

 Alexandra Kozak akozak@solutionscop21.org

#### Pour toutes questions concernant le Hub et la mise en ligne de nouvelles Solutions

Julia Baron – Le Hub des solutions climat Tous les jours de 13H30 à 15H30 Tél. : 01 58 65 01 44 plateformesolutionsclimat@solutionscop21.org

#### Charte d'engagement de toute organisation/entreprise présentant une solution

L'organisation/l'entreprise souhaite présenter sa solution sur la plateforme web mise en place dans le cadre du dispositif Solutions COP21 avec l'appui des réseaux et membres du Club France Développement Durable : <u>www.plateformesolutionsclimat.org</u>

Cette solution doit s'inscrire dans une politique volontariste de la part de l'organisation/l'entreprise, contribuant à la lutte contre les dérèglements climatiques et à l'émergence de solutions d'atténuation ou d'adaptation. L'organisation/l'entreprise certifie l'authenticité des données fournies concernant chacune des solutions qu'elle soumet, et estime qu'elle répond aux critères définis par le Club France Développement Durable, à savoir :

- être effectivement mise en œuvre ;
- avoir des effets positifs induits en matière environnementale et des co-bénéfices sociaux et économiques,
- pouvoir être répliquée ou dupliquée dans d'autres contextes.

L'organisation/l'entreprise s'est assurée de l'exactitude des textes décrivant chaque solution et dispose le cas échéant d'éléments en matière de légalité et de propriété intellectuelle relatifs à ces informations.

L'organisation/l'entreprise n'est pas autorisée à mettre en ligne, diffuser ou publier par l'intermédiaire de cette plateforme web des contenus injurieux, diffamatoires, obscènes, menaçants, abusifs ou illégaux, ou constituant une incitation à violer la loi. Elle s'interdit de mettre en ligne des messages commerciaux (tarifs) sur la plateforme web.

En remplissant le formulaire, l'organisation/l'entreprise accepte que la solution présentée, ainsi que tous les documents annexes transmis, soient mis en ligne sur la Plateforme web Solutions Climat et que les informations transmises sur cette solution puissent être relayées par d'autres acteurs (media, influenceurs, autres réseaux...).

En cas de non-respect avéré de ces éléments, la fiche Solution que l'organisation/l'entreprise présente pourra être retirée de la plateforme web à titre temporaire ou définitif.

L'organisation/l'entreprise se tient à la disposition du Comité de pilotage de la Plateforme web Solutions Climat afin de répondre aux interrogations qui peuvent subsister concernant les données transmises sur cette solution.

> Pour toute information sur Solutions Cop21 : <u>contact@solutionscop21.org</u> <u>www.solutionscop21.org</u> @SolutionsCOP21 #SolutionsCOP21